L'Echo de Denonville
Adonville et Monvilliers

Commission communication
N° 57 de décembre 2017

Le mot du Maire

Vous le savez, nous quittons la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France pour intégrer Chartres Métropole au 01 janvier 2018, en même temps que 19 autres communes d'Eure et Loir. Nous organiserons une réunion publique avec des représentants de Chartres Métropole afin de répondre à l'ensemble des questions que vous vous posez. La date n'est pas encore arrêtée mais nous vous la communiquerons dès que possible. Sachez que nous faisons tout pour que cette transition se passe sans conséquence majeure pour vous.

En ce qui concerne la commune, nous sommes maintenant propriétaires de l'ancienne salle paroissiale. Nous devrons effectuer des travaux de mise en conformité, travaux votés lors du dernier conseil municipal du 4 décembre. Ils se feront probablement au printemps de façon à limiter les désagréments pour les diverses associations qui l'utilise.

Mais plus près de nous, se profilent les fêtes de fin d'année.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que de bonnes vacances.

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

La rubrique du Père Fouettard

Cette fois-ci, il s'agit de circulation... Certains d'entre vous semblent avoir quelques lacunes. Pour mémoire, un sens interdit signifie que l'on ne peut emprunter la rue, un sens unique (comme son nom l'indique) qu'il n'y a qu'un seul sens de circulation (donc on ne le prend pas à contre sens), et qu'un stop signifie que l'on doit s'arrêter. D'autre part, il y a beaucoup trop de voitures stationnées à cheval sur les trottoirs, ce qui génère des risques importants d'accidents. Une grande majorité d'entre vous a la possibilité de les rentrer au garage alors merci de faire un effort.

****

Informations du SICTOM

Le marché de collecte des déchets ménagers est arrivé à son terme en novembre 2017.
La procédure administrative d'attribution du marché s'est déroulée courant 2017 et l'entreprise SEPUR a obtenu le marché.
Ce changement de prestataire n'entraîne aucune modification d'ici la fin de l'année 2017.
Depuis le début du marché précédent, soit en 2011, le suivi des tonnages de déchets collectés met en avant une baisse des tonnages d'ordures ménagères et une augmentation des tonnages de déchets recyclables. Ainsi, il était nécessaire de réorganiser les tournées de collecte afin de les optimiser à partir de janvier 2018.
Pour Denonville, les jours de ramassage ne changent pas, le vendredi pour les ordures ménagères et le lundi des semaines paires pour le tri sélectif.
En revanche, les ordures ménagères seront ramassées très tôt le vendredi, **il vous faudra donc sortir les poubelles le jeudi soir.**

Fermeture annuelle des déchèteries.

Comme chaque année, les déchèteries sont fermées entre Noël et nouvel an, soit à partir du 24 décembre et ouvrent le mardi 2 janvier aux heures habituelles.

****

Pompiers de Ouarville

Les sapeurs pompiers recherchent des véhicules destinés à la casse à des fins de formation des personnels. Ils viennent les chercher. Merci de contacter l'Adjudant-Chef Marc CHAPISEAU au 06 09 72 70 83.

Ils sont également à la recherche de nouveaux volontaires. Vous êtes jeunes, en pleine forme et vous voulez aider votre prochain, vous pouvez contacter pour tout renseignement l'Adjudant- Chef Gérard CLAVIER au 07.71.14.70.94.

****

Nouveauté au cabinet médical de Sainville

Au cabinet médical de Sainville s'est installé un nouveau masseur kinésithérapeute. Il s'agit de Monsieur Chiriac.

Mircea CHIRIAC
Masseur-Kinésithérapeute
chiriac.m.a@gmail.com

Fixe 02 37 31 46 65
Mobile 07 62 48 73 45
2 Place Farcot
28700, Sainville

Cabinet de kinésithérapie

****

Un petit marché à Denonville le lundi

Vous l'avez constaté, nos commerces s'étoffent le lundi. En plus de Sylvain, notre marchand de fruits et légumes, vous trouvez maintenant un boucher et un poissonnier. Ils possèdent tous d'excellents produits et misent sur la qualité. Alors n'hésitez pas à leur rendre visite. Vous avez remarqué aussi la pose d'un distributeur de baguettes qui vous permet à tout moment de la journée d'acheter du pain.

****

Natura 2000 en Beauce

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 de la ZPS Beauce et Vallée de Conie, sur laquelle se situe notre commune, vous trouverez toutes les informations utiles sur le patrimoine d'exception de notre région sur le site : http://plaines-et-vallees-28.n2000.fr/. N'hésitez pas à le consulter !

NATURA 2000

Enregistrement des PACS

Depuis le 1 novembre 2017, l'enregistrement des PACS s'effectue en Mairie ou chez un notaire en lieu et place du Tribunal d'Instance.

Les intéressés doivent au préalable produire plusieurs documents avant la signature du Pacs.
Ils doivent d'abord produire une convention de Pacs signée par chacun d'entre-eux. Pour ce faire, ils peuvent soit effectuer eux-mêmes la rédaction, dater et signer une convention de PACS sous seing privé, soit faire appel à un notaire qui la rédigera. S'ils se pacsent à la mairie, les partenaires peuvent aussi remplir un formulaire de Pacs téléchargeable en ligne.
Les signataires doivent accompagner leur convention de Pacs des justificatifs supplémentaires qui suivent :
une pièce d'identité : CNI (carte nationale d'identité), passeport ou bien permis de conduire ;
un extrait d'acte de naissance avec filiation ou en copie intégrale ayant moins de trois mois (ou moins de 6 mois si le partenaire pacsé est né à l'étranger) ;
une déclaration de Pacs et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune, ces formalités pouvant être accomplies en remplissant le formulaire d'attestations sur l'honneur et de déclaration de Pacs.

Des documents supplémentaires sont nécessaires si l'un des futurs pacsés n'est pas français. Il en est de même si l'un des concubins a déjà été marié ou pacsé : dans ce cas, il doit fournir soit un livret de famille mentionnant son divorce, soit un acte de naissance mentionnant la dissolution du Pacs.

Bienvenue à :

- Thibaud DELACHAUME, né le 26 septembre à Le Coudray, fils de Myriam AGNET et de Mickaël DELACHAUME,

- Côme BROUDIC, né le 16 novembre à Corbeil Essonnes, fils de Sophie-Maud ETIENNE et de Teddy BROUDIC.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

****

Cérémonie du 11 novembre

Malgré un temps peu clément, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu au cimetière de Denonville. Nous remercions les enfants qui ont lu un texte sur le devoir de mémoire et les habitants qui se sont déplacés. Une gerbe a été déposée. Le cortège s'est ensuite rendu à la Mairie où un pot de l'amitié les attendait.

****

Le dimanche 10 octobre, s'est tenu le premier match de foot (depuis longtemps) à Denonville !

Les activités de décembre

- Le CCAS organise le goûter des anciens, samedi 9 décembre à 15h00. Après midi d'échanges et de plaisir et un colis de Noël sera offert,
- Le 12 décembre, le sapin situé près de la Mairie sera décoré par les enfants du périscolaire à partir de 17h00,
- Le 16 décembre, le CFL organise le goûter de Noël des enfants dans la salle paroissiale.

****

Bibliothèque de Denonville

A compter de janvier 2018, les bénévoles de la bibliothèque de Denonville proposent des ateliers théâtre pour enfants et adultes. N'hésitez pas à contacter Margaret pour tout renseignement.

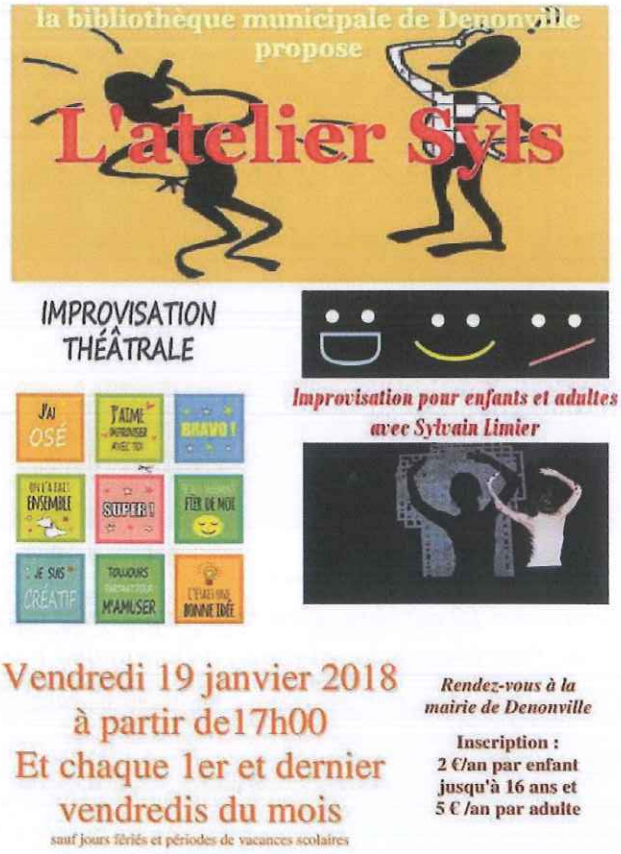

Sauvons la bibliothèque

Malgré toutes les actions menées par les bénévoles de la bibliothèque, la fréquentation est en baisse depuis la rentrée de septembre.

Peu d'enfants et pas d'adultes pour profiter des livres de la bibliothèque, ce qui génère une lassitude des bénévoles qui ont l'impression de s'investir pour rien, sans parler du fait qu'ils sont peu nombreux.

Nous aimerions savoir ce que nous devrions mettre en place pour motiver votre venue à la bibliothèque.
Dans nos petites communes, la bibliothèque reste souvent le seul lieu d'échanges pour beaucoup de personnes, et nous regretterions de devoir la fermer.

Prenez un peu de votre temps, laissez quelques instants vos écrans et tablettes et réfléchissez à ce que vous aimeriez trouver à la bibliothèque.

Vos suggestions sont importantes pour nous afin de décider de son avenir.

Nous vous remercions de les transmettre à l'adresse suivante :

bibliotheque.denonville@gmail.com

Infos Mairie :

- **La Mairie sera fermée du 22 décembre au 1 janvier inclus. Prenez vos précautions !**
- **Une permanence se tiendra le 31 décembre de 10h00 à 12h00 exclusivement pour les inscriptions sur les listes électorales.**

Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes !

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.
Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.
Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr
Site internet : www.denonville.fr
Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission